



Communiqué

25 mai 2022

Synode d'été 2022: large soutien pour le «Mariage pour tous»

Le parlement des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'est prononcé en première lecture, malgré quelques réserves isolées, en faveur du mariage religieux pour les couples de même sexe. Le Synode d'été a en outre décidé de mettre à disposition des pourcentages de postes supplémentaires pour des projets ecclésiaux innovants.

Le parlement des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a tenu mardi et mercredi veille de l'Ascension son Synode d'été au Parc des expositions BERNEXPO. Les députées et les députés ont traité différentes propositions.

Une proposition concernait «Le mariage pour tous». Le 26 septembre 2021, le peuple suisse a approuvé une nouvelle loi dans ce sens. Cette loi entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022. L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) avait déjà approuvé en novembre 2019 l'ouverture au mariage civil aux couples de même sexe et a réitéré son approbation l'année dernière. Elle a en outre recommandé à ses Eglises membres de permettre l'accès au mariage religieux à tous les couples mariés civilement.

Le 16 octobre 2021, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont penchées sur le sujet lors d'un Synode de réflexion, afin de permettre, comme le veut la tradition réformée, une large formation d'opinion au sein de l'Eglise.

Lors du Synode d'été actuel, une modification du Règlement ecclésiastique était à l'ordre du jour sur ce thème. L'ouverture du mariage religieux aux couples de même sexe a été nettement approuvée par 109 voix contre 20 et 14 abstentions. Les modifications du Règlement ecclésiastique devront néanmoins encore faire l'objet d'une deuxième lecture.

Certains membres du Synode ont exprimé quelques doutes concernant la nouvelle réglementation. Ils ont exprimé la crainte que des pasteures et pasteurs qui, par intime conviction, ne souhaitent pas célébrer de mariages entre personnes de même sexe, puissent se retrouver en difficulté sur le plan juridique.

Le Conseil synodal, l'exécutif de l'Eglise, a objecté que les pasteures et les pasteurs ne pouvaient être obligés de célébrer un tel mariage contre leur conviction. En cas de difficultés

Seite 1/2

juridiques, le Conseil synodal soutiendra pleinement ces pasteures et pasteurs. L'Eglise est appelée à accepter tous les êtres humains sans condition, ce qui est aussi le fondement du message biblique.

Changements à la tête de l'Eglise

Après quatre ans, les membres du Synode ont pris congé du conseiller synodal Roland Stach et lui ont rendu un vibrant hommage lors d'une ovation debout dans la salle des congrès de BERNEXPO. Ce pasteur originaire de Bettlach dans le canton de Soleure a accepté au pied levé d'entrer en fonction en 2017 et a fait profiter l'Eglise de ses compétences en matière financière. Durant son mandat, il a dû gérer le changement ambitieux d'un point de vue administratif qui a consisté à reprendre les rapports de travail du corps pastoral. Les pasteures et les pasteurs ne sont plus employés par le canton, mais directement par l'Eglise. Roland Stach a également dû surmonter la pandémie de coronavirus qui a nécessité la mise en place du télétravail, de séances virtuelles et une numérisation accélérée.

Pour lui succéder, le Synode a élu mardi à l'unanimité Annette Geissbühler-Sollberger, âgée de 64 ans, à l'exécutif de l'Eglise ([voir communiqué du 24.5.2022](#)). Domiciliée à Oberhofen, cette ingénieure agronome EPFZ, paysanne diplômée, ancienne directrice de l'école privée NMS de Berne et mère de quatre fils adultes a siégé 12 ans au Synode.

Promouvoir l'innovation

Le parlement de l'Eglise a décidé d'explorer de nouvelles voies dans l'attribution des postes pastoraux, même s'il reste acquis au principe des paroisses géographiques et des postes pastoraux qui leur échoient. L'Eglise doit ainsi promouvoir des formes innovantes de présence ecclésiale en réservant à cet effet trois pour cent du contingent de postes. Les petites paroisses seront encouragées à coopérer avec d'autres afin de pouvoir proposer ensemble des postes pastoraux avec un degré d'occupation attrayant.

Contact:

Markus Dutschler, chargé de communication 079 415 20 89

Matthias Siegfried, responsable de la communication francophone 079 814 33 30

[Pour de plus amples informations sur le Synode d'été](#)